



# Route d'Assise

du 24 aout au 1<sup>er</sup>  
septembre 2022



## 3<sup>ème</sup> étape : L'Italie, sur les pas de St François avec Assise, Greccio, La Verna.

### Chemins de foi, chemins pour tous

Le chemin d'Assise est depuis sa création, une démarche de pèlerinage dans l'esprit de St François.

**3<sup>ème</sup> étape :** l'Italie : En Italie, le chemin d'Assise passe par le Piémont, la Ligurie, la Toscane et l'Ombrie. Il suit un chemin proche ou commun avec la Via Francigena, et ne bifurque qu'en dernière minute vers Assise.

Nous avons fait le choix, d'aller plus au sud dans la région de Riethi et Greccio autour des ermitages pour se préparer à la rencontre avec St François à Assise. Et nous terminerons notre pèlerinage à La Verna

Frère Nicolas poursuivra son enseignement pour nous ouvrir à la spiritualité franciscaine et il nous aidera à poser notre regard pour goûter aux merveilles de la création.

### Jour 1 : Mercredi 24 aout 2022

Départ en car de Besançon en direction de l'Italie, via le col du Grand St Bernard, Petite marche et Temps spirituel. Puis route pour gagner la Toscane jusqu'à Calenbronne  
*Installation à la maison religieuse Regina Mundi, diner et nuit.*

### Jour 2 : Jeudi 25 aout 2022

Départ pour Gambassi Terme. Marche de 12 kms jusqu'à Pancole, puis hameau de « Torre di Collemucioli » et le hameau Cellole où se trouve une communauté œcuménique de Bose.  
Reprise du car pour rejoindre Greccio (255 kms)  
*Installation chez les Franciscains à l'Oasis Greccio (nous y dormirons 3 nuits)*

### Jour 3 : Vendredi 26 aout 2022

Découverte de Greccio, de l'ermitage franciscain, de la montagne environnante  
Marche et temps spirituel.

Greccio est un peu le « Bethléem franciscain ».

Visite de la chapelle édifée dans la grotte où se déroula le fameux Noël ; la première crèche de Saint François, l'ermitage primitif : le réfectoire, l'étroit dortoir des frères, la roche où St François se reposait, la petite église de Saint Bonaventure...et l'église moderne, dédiée à la Vierge Immaculée.

*Diner et nuit à l'Oasis.*

#### **Jour 4 : Samedi 27 aout 2022**

Départ pour le sanctuaire de La *Foresta* (Fatigué, François y séjourna, hébergé par le prêtre qui desservait la petite église.), marche jusqu'à San Felice Di Cantalice, puis jusqu'à Poggio Bustone, visite de l'Ermitage.

*Retour à Greccio, diner et nuit à l'Oasis.*

#### **Jour 5 : Dimanche 28 aout 2022**

Départ pour Poggio Fidoni, marche (3h) vers l'ermitage de Fonte Colombo, visite et messe, Puis départ pour rejoindre Assise

*Installation à l'hôtel La Rocca, (nous y dormirons 3 nuits) diner et nuit*

#### **Jour 6 : Lundi 29 aout 2022**

Journée sans car : à travers la vieille ville, visite de la basilique St François, de la basilique Ste Claire et descente à l'ermitage Saint Damien, office des vêpres. Et remontée à Assise.

*Diner et nuit à L'hôtel la Rocca*

#### **Jour 7 : Mardi 30 aout 2022**

Montée vers l'ermitage des Carceri (5km de montée), visite de l'ermitage puis retour en ville. Après-midi, descente à Ste Marie des Anges, (A l'intérieur, comme dans un écrin, se trouve l'humble petite église de la Portioncule, berceau de l'ordre franciscain. C'est en ce lieu qu'ont été tenus les premiers « chapitres » ou assemblées de frères. et que St François est mort, en 1226.)

Remontée en car ou à pieds, temps libre, *Diner et nuit à L'hôtel la Rocca*

#### **Jour 8 : Mercredi 31 aout 2022**

Départ pour le lac Tasimène et l'ermitage de Cortone, puis route vers le sanctuaire de La Verna (environ 2 h de route) montée à l'ermitage à pied, procession avec les frères, visite temps libre

*Hébergement, diner et nuit à l'hôtellerie du sanctuaire.*

#### **Jour 9 : Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**

Départ pour rejoindre la Franche Comté, pique-nique en cours de route, dépose si besoin de pèlerins à Pontarlier, et Besançon.

**ATTENTION : Jusqu'au 1er mars : priorité aux pèlerins ayant fait au moins une étape en 2019 et/ou 2021. Après cette date, pèlerinage ouvert à tous.**

## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

<b>9 jours/ 8 nuits</b>	<b>Chambre individuelle 100€</b> en nombre limité
<b>47 places disponibles</b>	<b>Acompte 250 €</b>
<b>845 €</b>	<b>Solde avant le 22 juillet 2022</b>
<b>Accompagnement – Frère Nicolas MORIN et l'Equipe des Pèlerinages</b>	
<b>Ce prix comprend :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les assurances « rapatriement » et « annulation »</li><li>• Le transport</li><li>• La pension complète du dîner du mercredi 24 aout au déjeuner du jeudi 1er septembre</li><li>• Les entrées dans les sites et musées mentionnés au programme</li></ul>	<b>Ce prix ne comprend pas :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le supplément chambre individuelle</li><li>• Les offrandes lors des célébrations</li><li>• Les boissons, extras et d'une manière générale tous les frais personnels.</li><li>• Les éventuels surcoûts sur place liés à des évènements indépendants de notre volonté (conditions météo...)</li></ul>
<b>Passeport ou carte d'identité en cours de validité - Pass Vaccinal obligatoire et nous nous soumettrons aux directives de l'Italie au moment venu.</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Programme sujet à modification par vos guides en fonction des impératifs locaux.</li><li>• Des célébrations enrichiront ce pèlerinage, celles-ci vous seront annoncées ponctuellement par vos animateurs.</li></ul>	
<b>📍 Ce pèlerinage s'adresse aux pèlerins marcheurs confirmés. Chaque jour 12-15 kms avec du dénivelé.</b> <b>Hébergement en maisons religieuses et hôtels : pique-nique le midi, repas chaud le soir</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Possibilité de parking à Besançon, parking de la Mairie moyennant un forfait de 20 à 25 € pour la durée du séjour, sous réserve d'inscription au préalable et de règlement 15 jours avant le départ. Renseignements au Service des Pèlerinages ☎ 03 81 25 28 22</li></ul>	

### **INSCRIPTION :**

Aucune réservation ne sera retenue par téléphone. L'inscription à un pèlerinage ne deviendra effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte.

**Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription.** Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse.

Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

Le solde du pèlerinage est à verser **trente jours avant le départ**. Toute inscription faite moins de trente jours avant un départ doit être réglée intégralement.

Pour toute correspondance et règlement, bien rappeler les noms et dates du pèlerinage concerné.

**8 à 10 jours avant le départ, tous les participants recevront un avis de départ contenant toutes les informations pratiques nécessaires :** Lieu de rendez-vous, horaires, noms et adresses des hôtels, consignes et conseils divers, étiquette pour les bagages.

### **TARIFS :**

Les tarifs établis en novembre pour un nombre minimum de participants sont susceptibles de modifications suivant les hausses pouvant survenir en cours d'année (coût des services).

**Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit :**

-d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (les sommes avancées seront remboursées)

-D'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus.

### **Prestations incluses dans le prix du pèlerinage :**

- L'organisation générale et les services nécessaires. -Les transports et transferts prévus au programme.
- Le logement en pension complète en chambre à 2 lits.
  - Les droits d'entrée et visites guidées mentionnées au programme.
  - L'assistance d'un accompagnateur du Service des Pèlerinages chargé de l'animation culturelle et spirituelle, assisté de guides ou d'accompagnateurs locaux si nécessaires.
  - Les assurances assistance-rapatriement et perte des bagages (avec déduction des coefficients de vétusté).
  - L'Assurance annulation.
  - La documentation

### **Prestations non incluses dans le prix du pèlerinage :**

- Le supplément chambre individuelle (les chambres individuelles sont en nombre très limité et attribuées selon l'ordre des demandes et des disponibilités).
- Les entrées non indiquées au programme.
- Les frais personnels.
- Les boissons.

### **ANNULATION & DESISTEMENT :**

#### **Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.**

L'annulation doit résulter exclusivement de l'un des événements suivants, sur présentation d'un justificatif :

- Maladie grave, blessure ou décès :
- de l'adhérent, de son conjoint, ascendants, descendants, gendres, belles-filles, neveux et nièces. de la personne devant voyager avec l'adhérent (personnes sans liens de parenté inscrite sur le même bulletin). *(par maladie ou blessure grave, on entend toute altération de santé ou toute atteinte corporelle constatée par un médecin, interdisant au malade ou à l'accidenté de quitter son domicile ou l'établissement de soins où il est en traitement à la date du départ et impliquant la cessation de toute activité.)*.
- 45 € seront conservés pour les frais de dossier.

### **ASSISTANCE & RAPATRIEMENT :**

Prestation assurée par la Mutuelle St-Christophe et incluse dans le prix du pèlerinage mettant à disposition les services suivants :

- Assurance aux personnes : rapatriement médical du malade accompagné par une personne proche, présence et visite d'un proche auprès de la personne hospitalisée, rapatriement et accompagnement du défunt, retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille, retour anticipé au domicile en cas de sinistre habitation, transmissions de messages urgents, remboursement des frais médicaux à l'étranger.
- Assistance juridique : Avance de caution pénale, frais d'avocat.

**Le détail du domaine d'application de l'Assistance pèlerinage est à votre disposition sur simple demande au Service des Pèlerinages.**

### **RESPONSABILITES :**

- Du Service des Pèlerinages : Celui-ci ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'événements imprévus. Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'événements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.
- Du Pèlerin, le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : vaccinations demandées, validité du passeport ou de la carte d'identité nationale. Tout voyage interrompu ou écourté **du fait du participant** ne peut prétendre à remboursement.



**SERVICE DIOCESAIN DES PELERINAGES**

**18 rue Mégevand  
25041 BESANCON cedex**

**☎ 03 81 25 28 22**